

SÉANCE ORDINAIRE du 12 MAI 2023

L'An deux mille vingt-trois, le douze mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vieilles Maisons Sur Joudry s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Daniel LEROY, Maire.

Date de la convocation : 05 mai 2023

Étaient présents : Mme CASTEL Claude, M. MESNIL David et Mme MARCADET Carole—Adjoints et M. JAQUET Pascal, Mme HODEAU Virginie, M. LACOMBE Henri-Jacques, Mme VAQUETTE Anaïs, Mme de KONING Mariëka, M. BRAGUE Robert et Mme HARENG Sylviane— Conseillers Municipaux

Absents excusés : M. FONTAINE Pascal, M. TARDIF Sébastien

Secrétaire : Mme VAQUETTE Anaïs

Approbation du compte rendu du conseil du 07 avril 2023

Délib 2023-028 : décision modificative budget principal DM 2023-001

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de corriger le solde d'exécution de la section investissement du budget principal 2023 qui aurait dû être de 37 571.94 €, au lieu de 37 591.74 €.

Il convient par conséquent de prendre une décision modificative qui viendrait diminuer de 19.80 € la dépense au 001, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Dépenses	
001— solde d'exécution de la section d'investissement	- 19.80	21318 – autres bâtiments publics	+ 19.80
Total	- 19.80	Total	+ 19.80

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la décision modificative budgétaire 2023-001 du budget principal visant à diminuer les crédits du compte 001 et augmenter les crédits du compte 21318.

Points divers :

Dossier de recours au tribunal administratif du permis de construire M.CORTET : le mémoire en défense a été déposé par l'avocate, en attente d'un jugement en septembre 2023

Défense incendie : suite au contrôle réalisé par VEOLIA 2 bornes incendies sont défectueuses sur le réseau. Chiffrage de VEOLIA pour le remplacement des poteaux d'incendies 2 613 € l'unité, soit 5 226 €. Toujours dans l'attente de chiffrage pour l'implantation de nouvelles bornes, en vu d'assurer la défense incendie dans le secteur en bas de la rue du Grand Sauvage et la route du Petit Etang.

Lotissement de l'étang des Bois : rencontre de plusieurs lotisseurs immobiliers intéressés par le projet - en attente de leur proposition. Pour les lotisseurs intéressés par l'achat du terrain, leur proposer une vente au prix coûtant des dépenses déjà engagées par la commune sur ce lotissement.

Projet de service d'une police mutualisée : Le conseil municipal a pris connaissance du dossier de présentation du projet de création d'une police pluricommunale. En réponse à cette présentation le conseil a émis un avis défavorable au projet.

Feux d'artifice 2023 : décision de la municipalité de tirer le feu d'artifice le 13 juillet au lagunage comme l'année précédente et d'y affecter la somme de 1 200 €

L'aménagement des sentiers pédestres : suite à la signature de la mission d'étude de NATURENZA, rencontre avec le gérant M. Olivier GERARD pour échanger sur les différentes signalétiques et mobiliers à mettre en place. Parmi les choses évoquées :

Plan « sentiers nature »

Lagunage - installation banc/table de pique-nique

Aménagement des sentiers le long de la rigole Courpalet

Explication sur la « petite faune » et flore

3 chevalets (1 remplacement à l'église, 1 château de la motte Joudry, 1 au platane à Grignon)

Affichage sur la reconnaissance des arbres

Panneau d'accueil (face à l'église) avec mise à jour des sentiers pédestres + lieux spécifiques

Prévision de l'aménagement du parking face à l'église

Retour proposition financière attendu début juin

Possibilité de subventionnement à 80 % par le CEREMA et par le CRST du PETR – dossier à préparer

Antenne mobile : confirmation du prestataire que l'emplacement est validé – en attente du projet de bail et des plans pour délibération au prochain conseil

City-park : accords de financement du département à hauteur de 11 140 € et de l'Etat à hauteur de 23 389 € - en attente de retour de l'ANS.

Eglise : accord financement du département à hauteur de 61 850 € et pas de subventionnement de l'Etat.

Porte relais des 3 écluses : suite au vandalisme le coût du remplacement de la porte n'est pas pris en charge par l'assurance. Devis HEAU 5 758 €, devis PINTO 4 798 €. L'exploitant propose de prendre une partie du devis à sa charge.

Rencontre avec les Jardins de la voie romaine : une réunion avec les Jardins de la voie romaine a eu lieu le 04 mai 2023 pour faire un bilan de l'activité reprenant le réalisé et les projets à venir et notamment pour échanger sur des points techniques et réglementaires. Prochain bilan à prévoir en octobre

Séance levée à 21h30 - Prochain CM = le 09/06 à 19h